

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie  
Direction de la Culture

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

**OBJET : Archives départementales : dépôt des microfilms et des images numériques au Centre national du microfilm et de la numérisation.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Centre National du Microfilm et de la Numérisation (CNMN), du Service interministériel des Archives de France, est chargé d'assurer la conservation de tous les masters des microfilms et des images numériques de conservation que les services d'archives réalisent ou font réaliser avec l'objectif de protéger la mémoire de la Nation en cas d'accident majeur.

Dans le cadre du contrôle scientifique et technique assuré par l'Etat sur les archives détenues et gérées par les collectivités territoriales, le CNMN peut conserver en dépôt, à titre gratuit, les masters des microfilms et des images numériques des documents conservés dans le service des Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

Il est proposé d'utiliser cette possibilité pour les documents détenus par le service des Archives départementales.

Ce dépôt donnera lieu à la signature de la convention dont le projet est annexé au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL